

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DIRECTION DES ARCHIVES

Centre des archives diplomatiques de La Courneuve

**Conférence de la paix et Conférence des
Ambassadeurs**

**Série M « Correspondance du Département
[MAE] »**

1921-1923

461QO

Répertoire numérique détaillé

par

Claire CHAUVET—DUFUREZ, apprentie archiviste, sous la direction de Séverine BLENNER-
MICHEL, conservatrice en chef du patrimoine

La Courneuve, novembre 2022

**CPCA/ Série M « Correspondance du Département [MAE] »
1921-1923
461QO**

Référence : 461QO

Intitulé : Série M « Correspondance du Département [MAE]»

Dates prépondérantes : 1921

Dates extrêmes : 1921-1923

Niveau de description : Série

Présentation, importance matérielle et support: 4 articles, 2 cartons, soit 0.22 ml.

Producteur : La Conférence de la Paix (janvier 1919-janvier 1920) et la Conférence des Ambassadeurs (janvier 1920-1931).

Service versant : Ministère des Affaires Etrangères (française)

Modalités d'entrée : Versement

Histoire administrative :

La Conférence de la Paix et la Conférence des Ambassadeurs (CPCA) sont deux producteurs qui se succèdent sur une même mission, le rétablissement de l'ordre mondial après la Première Guerre mondiale. La Conférence de la Paix ouvre en janvier 1919 et est dirigée par un Conseil des Puissances Alliées et Associées : les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Japon. D'abord appelé Conseil des Dix, on y retrouve les dirigeants et ministres des affaires étrangères des cinq puissances. Il prend ensuite le nom de Conseil des Cinq sans les ministres des affaires étrangères, puis de Conseil des Quatre après le retrait de la délégation japonaise. Ce sont alors le Président américain Woodrow Wilson, le Président du Conseil français Georges Clémenceau, le Premier ministre britannique David Lloyd George et le Président du Conseil italien Vittorio Emanuele Orlando qui se réunissent presque quotidiennement.

Cinquante-deux commissions spéciales sont chargées d'étudier des questions précises à caractère politique, économique, financier et militaire.

Les Etats admis à la Conférence sont représentés par des délégations qui sont entendues par le Conseil, les commissions et lors de séances plénières. Les vaincus ne sont pas conviés aux négociations.

Cinq grands Traités de Paix sont conclus entre 1919 et 1920 sous l'égide des Conférences :

- *Traité de Versailles* du 28 juin 1919, relatif à la paix avec l'Allemagne et à l'institution de la Société des Nations (SDN).
 - *Traité de Saint-Germain-en-Laye* du 10 septembre 1919, relatif à la paix avec l'Autriche.
 - *Traité de Neuilly-sur-Seine* du 27 novembre 1919, relatif à la paix avec la Bulgarie.
 - *Traité de Trianon* du 4 juin 1920, relatif à la paix avec la Hongrie.
 - *Traité de Sèvres* du 10 août 1920, relatif à la paix avec l'Empire ottoman.
- Néanmoins, ce dernier Traité est remplacé par le *Traité de Lausanne* du 24 juillet 1923 qui définit les frontières de la Turquie, Etat issue de l'Empire ottoman.

CPCA/ Série M « Correspondance du Département [MAE] »
1921-1923
461QO

Après la clôture de la Conférence de la Paix, la Conférence des Ambassadeurs veille à l'exécution des Traités et juge les différends territoriaux sous l'égide de la Société des Nations. Elle remplit ce rôle activement de janvier 1920 jusqu'au milieu des années 1920 mais ne cesse officiellement d'exister qu'en 1931.

Historique du versement et de la conservation :

Les archives de la Conférence de la Paix puis de son successeur, la Conférence des Ambassadeurs, ont toutes été conservées par le ministère des Affaires étrangères (MAE) français car ces sommets internationaux se sont déroulés, en majorité, à Paris.

Le fonds continu d'être enrichi même après la fin de la Conférence des Ambassadeurs en 1931, par des documents qui concernent directement son activité et ses missions. C'est également au cours des années 1930 que la France se prépare à l'éventualité d'un nouveau conflit mondial et met au point un « plan de défense » pour protéger ses archives, notamment en cas d'une attaque aérienne¹. La « zone de repliement » pour l'évacuation des archives se trouve en Indre-et-Loire, dans les châteaux de Langeais, Luynes, Rochecotte et Villandry et à l'abbaye de Fontevault². L'envoi des archives de la Conférence de la Paix et de la Conférence des Ambassadeurs s'opère en 1939 mais, durant l'Occupation, les autorités allemandes organisent le rapatriement à Paris d'une partie des archives évacuées. Une Commission allemande est chargée d'étudier les rapports franco-allemands d'après les archives françaises et de rassembler la « documentation relative à la préparation et mise en œuvre des Traités de paix de 1919 et des années suivantes »³. Des copies sur microfilms sont réalisées mais il est finalement décidé d'envoyer les originaux comme les copies à Berlin pour qu'elles y soient conservées et exploitées. La Commission pense en effet que certains documents ne doivent pas rester en possession du Gouvernement français.

Lors de la libération de Paris le 25 août 1944, les agents du MAE réinvestissent le Quai d'Orsay. Le tiers des bâtiments est touché par un incendie provoqué par les combats entre les troupes allemandes et françaises et, même si l'aile des archives reste intacte, les archives qui avaient été entreposées dans le reste des locaux sont sévèrement endommagées. C'est le cas d'une partie du fonds de la CPCA⁴. Ce qu'il en reste formait, avant le classement commencé en 2017, la série 1 du fonds.

Les archives de la Conférence de la Paix qui avaient été spoliées par les autorités allemandes avaient, pour certaines, été envoyées en Silésie, aux environs de Glogow, une ville devenue polonaise des suites de la guerre⁵. Il aura fallu attendre 1978 et un incendie dans le bâtiment dans lequel elles étaient entreposées pour qu'elles soient enfin restituées à la France, un transfert qui est maintenant appelé le « Retour de Varsovie ». Cette partie du fonds de la CPCA est devenue la série 2 et, comme dans la série 1, le feu et l'humidité ont causé des dommages très importants, dont de nombreuses pertes partielles ou entières de documents⁶.

D'autres archives du fonds spoliées ainsi que les copies sur microfilms puis sur tirages papier produites par les Allemands ont été retrouvées par l'armée américaine à la fin de la

1 Rapport sur l'Histoire des archives du Ministère des Affaires étrangères, septembre 1938-septembre 1944, dit « Rapport de Ribier » du 22 mai 1946, Direction des Archives, AR 66, 1720-1970, p. 2.

2 *Idem*.

3 *Les archives du ministère des Relations extérieures depuis les origines : histoire et guide*, Ministère des Relations extérieures, Paris, Imprimerie nationale, tome I, 1985, p. 193.

4 Rapport sur l'Histoire des archives du Ministère des Affaires étrangères, septembre 1938-septembre 1944, dit « Rapport de Ribier » du 22 mai 1946, Direction des Archives, AR 66, 1720-1970, p. 26-27.

5 *Les archives du ministère des Relations extérieures depuis les origines : histoire et guide*, op. cit., p. 200.

6 *Les archives du ministère des Relations extérieures depuis les origines : histoire et guide*, op. cit., p. 200-201.

CPCA/ Série M « Correspondance du Département [MAE] »
1921-1923
461QO

guerre. Elles ont été envoyées aux Etats-Unis avant d'être rapatriées en 1959. Les documents dits originaux ont été intégrés à la série 1 du fonds de la CPCA. Les tirages papier des microfilms appelés « photostats », qui ont été fait par les autorités allemandes puis par le MAE pour compléter les lacunes de ses fonds d'archives, forment aujourd'hui les séries 230QO et 745SUP. Les bobines de microfilms ont, elles, été remises au Centre national du Cinéma et de l'Image animée (CNC) situé à Bois d'Arcy. Il y avait près de 3 000 films dans les caisses restituées, chacun contenant généralement 800 vues. Beaucoup ont subi des dégradations et certains ont été dupliqués avant d'être détruits. Les bobines restantes sont à présent en quarantaine, à Bois d'Arcy ou au Centre des Archives diplomatiques de La Courneuve.

En 2008, le ministère a découvert plusieurs cartons concernant les Commissions de délimitation, créées par les Conférences, dans l'un de ses dépôts à Paris. Ces archives ont été transférées au Quai d'Orsay pour rejoindre le reste du fonds de la CPCA en tant que série 3. Quatre cartons isolés de la série 1 y ont ensuite été ajoutés. L'année suivante, lors du déménagement de la Direction des Archives du MAE à La Courneuve en 2009, d'autres cartons de vrac ont été retrouvés et joints au fonds en tant que série 4.

Le fonds de la CPCA compte également une cinquième série, celle du Recueil général des actes de la Conférence de la Paix. Elle est composée de 75 volumes reliés et imprimés et de doubles sténographiques ou d'autres documents originaux qui ont été utilisés pour l'édition du Recueil. Ces séries numériques d'originaux et de photostats ne reflétaient aucune organisation intellectuelle et étaient juste le fruit du démembrement du fonds qui en a détruit l'ordre de classement d'origine. Le volume de chacune de ces séries avant leur traitement et leurs cotes étaient les suivants :

- Série 1 (167QO) : 361 cartons, originaux
- Série 2 (168QO) : 102 cartons, originaux
- Série 3 (169QO) : 16 cartons, originaux
- Série 4 (258QONT) : 17 cartons, originaux
- Série 5 (170QO) : Recueil général des actes de la Conférence de la Paix, 27 cartons (75 volumes, doubles et documents de travail), originaux
- 230QO : 72 cartons, photostats A3
- 745SUP : 58 cartons, photostats A4

Les bobines de microfilms ont, quant à elles, des références alphanumériques. Celles contenant des vues du fonds de la CPCA sont pour la plupart entre P26 et P309. Les bobines T92, T93, T107b et T108 ont également des vues du fonds. Elles n'ont pas toutes été tirées et leur nombre exact ne peut être assuré, faute de description du contenu de chacune. Il est estimé que plus de 200 concernent le fonds.

Grâce à un inventaire allemand retrouvé dans les archives du MAE, le plan de classement d'origine du fonds nous est connu. Il s'organise en 11 séries thématiques ayant des références alphabétiques, de A à M (sauf le I et le J).

- Série A (voir collection Traités et Accords) : Traités
- Série B (452QO) : Secrétariat général
- Série C (453QO) : Responsabilités et crimes de guerre
- Série D (454QO) : Société des Nations
- Série E (455QO) : Territoriale
- Série F (456QO) : Finances

CPCA/ Série M « Correspondance du Département [MAE] »
1921-1923
461QO

- Série G (457QO) : Questions économiques et commerciales
- Série H (458QO) : Questions religieuses
- Série K (459QO) : Travail
- Série L (460QO) : Réparations
- Série M (461QO) : Correspondance du Département (MAE)

Présentation du contenu :

La série M du fonds de la CPCA porte sur les correspondances au Ministère des Affaires Etrangères, au Département pendant les années 1921-1923.

Les premiers articles regroupent les bordereaux d'envoi pour le Département. Les articles sont ainsi divisés selon le caractère des informations qu'ils transmettent : politique, économique et militaire. Le dernier article est quant à lui un regroupement des télégrammes au départ du ministère pendant la Conférence de la Haute-Silésie en 1921.

Mode de classement :

La reconstitution du plan de classement d'origine a été faite par extraction de 2 cartons dans la série numérique 1, rendue possible grâce à la présence des cotes du plan de classement sur les documents. Le relevé de cartons effectué en 2008 par Alexandre Cojanot, conservateur du patrimoine, lors de la préparation du déménagement des Archives diplomatiques à La Courneuve, a notamment été utile. La structure suit le classement d'origine, qui suit la typologie documentaire.

Sources complémentaires :

Archives du ministère des Affaires étrangères

170QO	Recueil Général des Actes de la Conférence de la Paix et de la Conférence des Ambassadeurs, 1918-1932
242QO	Service français de la Société des Nations (SDN), 1917-1940
4CPCOM	Correspondance politique et commerciale A-Paix
166PAAP	Fonds Tardieu
198PAAP	Fonds Georges Clémenceau

Service Historique de la Défense :

6N53-294	Fonds Clemenceau
----------	------------------

La Contemporaine

F delta res 0801 (1)	Fonds des Conférences de la Paix. Première Guerre mondiale
F 2077	Recueil des Actes de la Conférence de la Paix
GF 146/1 à 8	Fonds des « cartons verts », les Conférences internationales de Paix (juin-novembre 1919) d'après les documents du ministère des Affaires étrangères
F° delta 788	Dossier France. Bureau d'études de la presse étrangère. Suisse. 1916-1921

**CPCA/ Série M « Correspondance du Département [MAE] »
1921-1923
461QO**

F° delta 876 Dossier France. Bureau d'études de la presse étrangère. Conférences de la Paix. 1919-1936

Bibliographie :

FULLER, Joseph V. (ed.), *Papers Relating to the Foreign Relations of the United States, 1919. The Paris Peace Conference*, vol. XIII, Washington, D.C. : United States Government Printing Office, 1947.

LOWCZYCK, Olivier, *La fabrique de la paix : du Comité d'études à la Conférence de la paix, l'élaboration par la France des traités de la Première guerre mondiale*, Paris, Institut de stratégie comparée : Economica, 2010.

MULLINS, Claud, *The Leipzig Trials: an account of the war criminals' trials and a study of German mentality*, Londres : H.F. & G. Witherby, 1921.

SOLIS, Gary D., « Obedience of Orders and the Law of War: Judicial application in American Forums », *American University International Law Review* 15, n° 2 (1999), 481-526.

Conditions d'accès : Vous pouvez consulter librement ces documents.

Conditions de reproduction : Vous pouvez reproduire librement ces documents.

Langue des documents : Français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

La totalité des articles a été désinfectée en février-mars 2009.

Une version numérique de la série est mise à disposition des lecteurs, les originaux ne seront pas communiqués.

Contrôle de la description : Claire CHAUVET—DUFOREZ, apprentie archiviste, sous la direction de Séverine BLENNER-MICHEL, conservatrice en chef du patrimoine

Date de la description : novembre 2022

